

Un référentiel partagé sur les priorités de restauration des fonctionnalités des milieux estuariens de la vallée de la Seine-Aval

Le projet REPERE

Mission estuaire de la Seine

5 juin 2019

Photo : A. Bouissou/Terra



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

La démarche réglementaire

Objectif : Anticiper les aspects réglementaires de la mise en œuvre des actions de restauration

En partenariat avec services en charge de la prise en compte des milieux naturels :

- Proposer des outils, méthodes, bonnes pratiques pour analyser les gains écologiques des actions de restauration :
 - Analyser les points complexes de la réglementation dans le contexte estuarien – 1ère année
 - Proposer des bonnes pratiques et méthodes pour préparer l'application des procédures sur les secteurs prioritaires – 2ème année

■ Accompagner la mise en place de sites ateliers – à partir de la 2ème année



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Démarche réglementaire

Réalisation de groupes de travail :

- 25 Septembre 2018 : réunion de lancement
- 23 Novembre 2018 – Mesures compensatoires :
additionnalité, cumul, impacts
- 9 janvier 2019 – Mesures d’accompagnement, Mesures
compensatoires : temporalité, phasage
- 5 Avril 2019 – outils de restauration de grande ampleur
- 22 Mai 2019 – équivalence de fonctionnalités



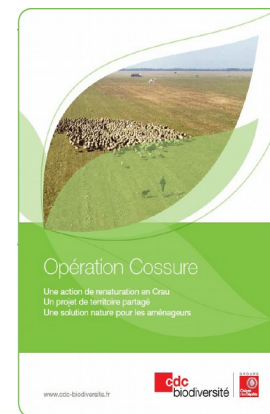
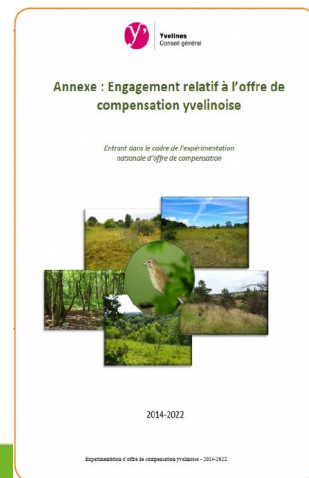
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

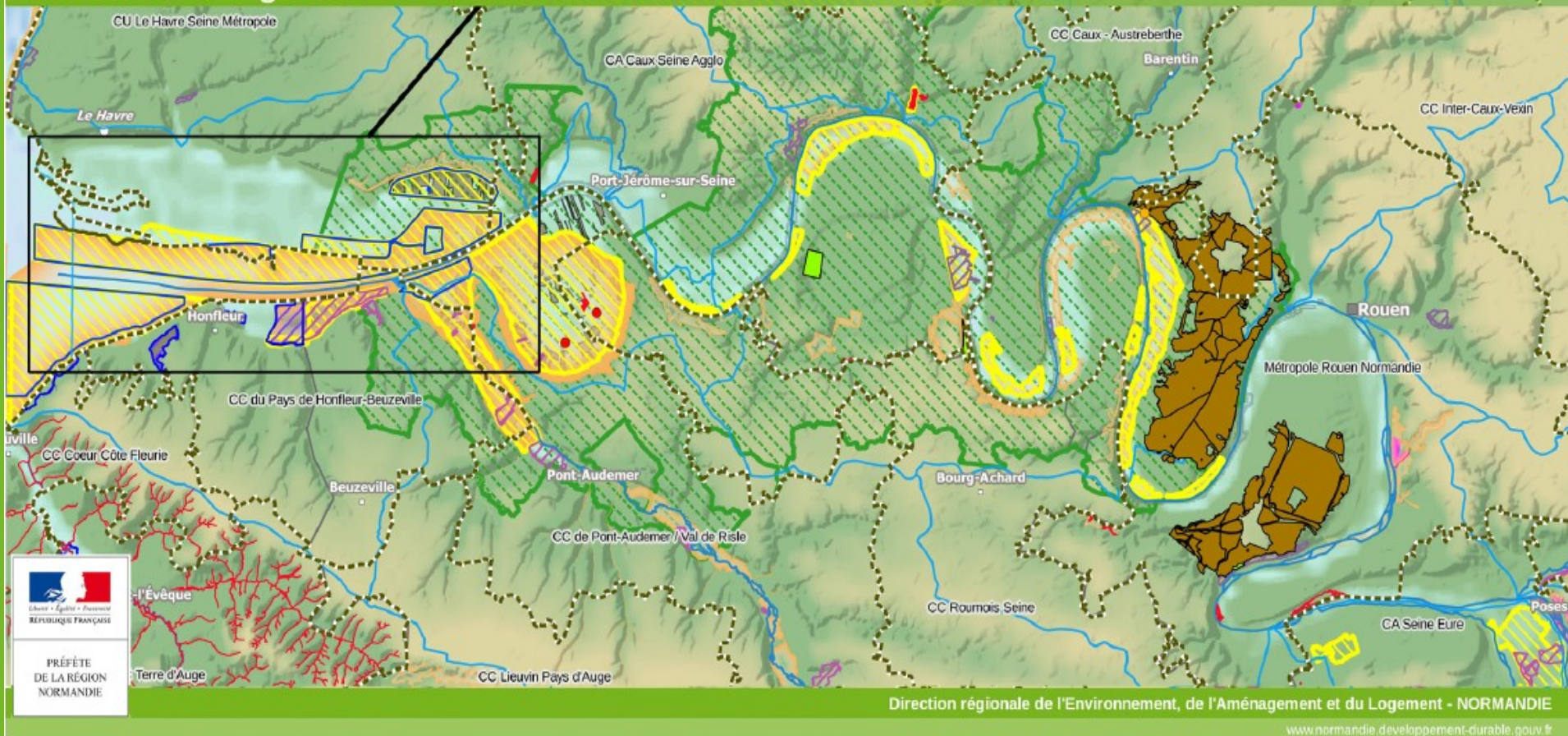
Outils de restauration de grande ampleur

- Sites naturels de compensation favorisent :
 - Anticipation...
 - Envergure...
 - Mutualisation...
- des **efforts de compensation**
- Demandes d'agrément via : <http://demande-agrement-SNC.developpement-durable.gouv.fr>
 - Instruction des dossiers par DREAL Normandie
 - Aujourd'hui 4 SNC

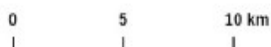


Additionnalité des mesures

Protection et gestion de l'environnement sur l'estuaire de la Seine



Sources :
 INPN
 DREAL Normandie
 Production :
 Le 18/03/2019 - DREAL-NORMANDIE



Gestion contractuelles

- Parc Naturel Régional
- Zones Natura 2000**
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Protections réglementaires

- Arrêté de Protection de Biotope
- Réserve Naturelle Nationale (superficie > 150 ha)
- Réserve Naturelle Nationale (superficie < 150 ha)

Réserve Naturelle Régionale

- Réserve Naturelle Régionale (superficie < 13 ha)
- Réserves biologiques
- Forêt de Protection

Acquisitions foncières

- du Conservatoire du Littoral
- des Conservatoires des Espaces Naturels
- des conseils départementaux**
- du Calvados au 03/07/2018
- de l'Eure au 29/06/2018
- de Seine-Maritime au 11/10/2017

Structure administrative

- EPCI
- Hydrographie**
- Unité hydrographique
- Echelons administratifs**
- Préfecture de région
- Sous-préfecture
- Commune

Additionnalité des mesures

- Nombreuses politiques environnementales existantes sur l'estuaire mais certaines superpositions avec mesures environnementales envisageables
- Garantir additionnalité :
 - Écologique
 - Aux engagements publics
 - Aux engagements privés
- Potentiel :
 - N2000, Conservatoires, RNNES

Echanges avec gestionnaires des sites et services de l'État permettront d'identifier les possibilités d'intervention



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Cumul des mesures compensatoires

- Plusieurs mesures compensatoires réalisées sur une même parcelle :
 - Contraintes spécifiques
 - Recherche de synergies
- Informations recensées au niveau national et accessibles à tous :



www.geoportail.gouv.fr/donnees/mesures-compensatoires-des-atteintes-a-la-biodiversite

- Points d'attention des services instructeurs :
 - Compatibilité de mesures
 - Responsabilités des différents maîtres d'ouvrage
 - Maîtrise foncière assurée

Gestion des impacts des mesures compensatoires

- Les mesures environnementales sont aussi des projets, qui peuvent avoir des impacts négatifs ...

... auxquels il convient d'appliquer les principes de la séquence ERC pour les maîtriser et respecter la Loi Biodiversité :

« ... les mesures de compensation [...] visent un objectif d'absence de perte nette, voire de gain de biodiversité... » (art. L163-1 CE)

- Dossiers de mesures environnementales :
 - Impacts prévisibles réduits !
 - Accompagnement de l'Etat
 - Pas de MC de MC de MC...



Documents en préparation :

- État initial - biodiversité
- État initial - zones humides



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

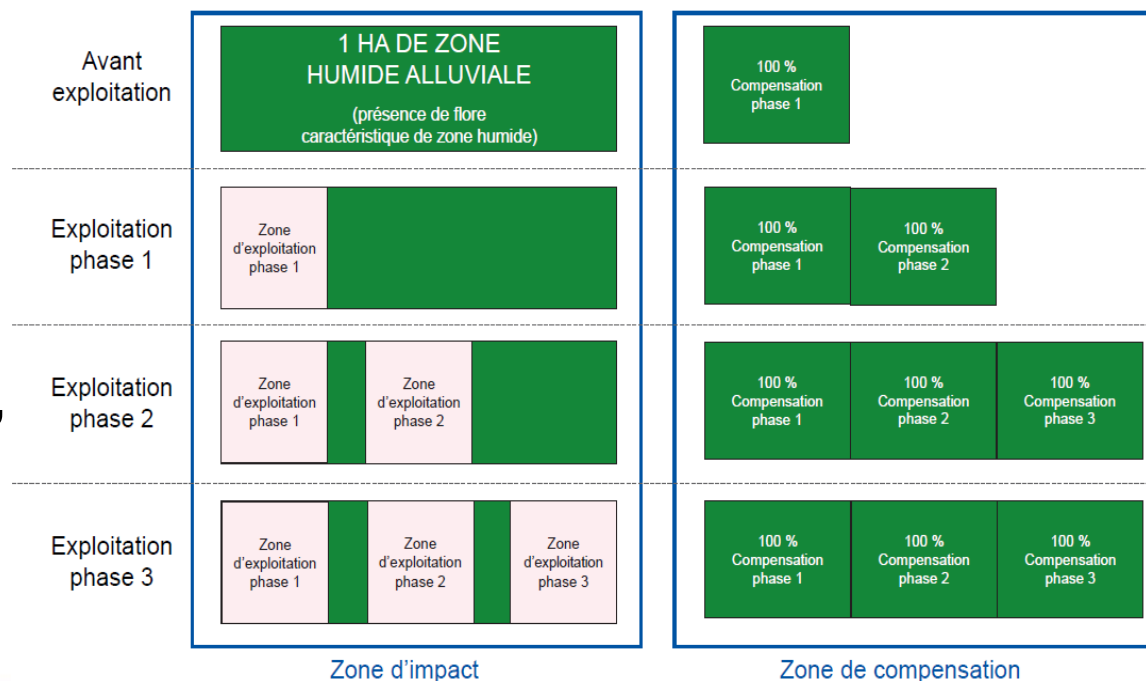
Temporalité et phasage des mesures compensatoires

Projets répondant à une logique de réalisation par phases



Mesures compensatoires également réalisées par phases

- Exigences :
 - Connaissance précise des impacts
 - Respect du principe d'effectivité préalable
 - Programmes et calendriers détaillés pour impacts et compensation
- Valable pour des carrières, des ISDI, des zones d'activité



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Suites à donner

Fiches thématiques à réaliser :

- État initial : biodiversité
- État initial : zones humides
- Éviter les impacts d'un projet
- Réduire les impacts d'un projet
- Equivalence de fonctionnalité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Suites à donner

- **Groupes de travail** sur de nouveaux sujets :
 - Compensation forestière et agricole
 - Travail à mener avec les partenaires du projet pour **étudier la faisabilité** des orientations scientifiques de restauration :
 - Réflexions par grand secteurs
 - Eclairage sur les potentiels de réalisation de mesures
 - 1^{er} niveau d'étude de faisabilité (technique et réglementaire)
- ⇒ planning proposé en été 2019
- **2 Comités techniques** pour partager les informations avec l'ensemble des partenaires
 - 1 journée de **formation** « fonctionnalité des Zones Humides »*



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Sites ateliers

- Objectifs :
 - Techniques de restauration adaptées
 - Retours d'expérience
- Choisis sur la base du volontariat
- Les sites ateliers bénéficieront de l'accompagnement :
 - Pour définition des actions écologiques et suivis associés
 - Pour aspects réglementaires
- Orientations scientifiques déjà disponibles :
 - Vasières à l'embouchure
 - Zones humides



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE